SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

STRATÉGIE D'EAU POTABLE À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Situation

La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois doit veiller à l'installation de compteurs d'eau d'ici le 1er septembre 2018, tel que demandé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Cela est dû au fait que la Municipalité présente un bilan de consommation d'eau au-dessus du 1er quartile canadien. Ainsi, 60 résidences, choisies aléatoirement afin de créer un échantillon représentatif du territoire, seront touchées par cette mesure. De plus, tous les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels devront, eux aussi, installer un compteur d'eau, si cela n'est pas déjà fait.

Objectifs

L'objectif principal est l'implantation de compteurs d'eau d'ici le 1er septembre 2018, et ce, avec la collaboration des personnes concernées.

Le premier objectif sous-jacent est de diminuer notre consommation d'eau potable en dessous de la moyenne canadienne (390 litres d'eau, par personne, par jour).

Le deuxième objectif sous-jacent est de mettre en place une stratégie globale, positive, de la gestion de l'eau potable dans le but de favoriser une consommation d'eau responsable chez nos citoyens.

Plan d'action

En 2018

- Informer les entreprises et citoyens de l'installation de compteurs d'eau (avis, rencontre, etc.)
- Adopter une stratégie globale pour favoriser une meilleure gestion de l'eau potable et lancement d'une campagne d'économie d'eau potable
- Sensibiliser le personnel municipal à une bonne gestion de l'eau
- Sensibiliser les citoyens à une bonne gestion de l'eau sur les différentes plateformes de communication de la Municipalité (site Web, page Facebook, bulletin municipal, etc.)
- Installer les compteurs d'eau
- Mettre une foire aux questions concernant les compteurs d'eau sur notre site Web
- Produire un dépliant de sensibilisation, incluant la règlementation en vigueur
- Adhérer au Programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement (225 $)
- Kiosque sur la gestion de l'eau à la Journée de l'arbre via le Programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement (450 $)
- Lancer un concours *Engage-toi à réaliser de nouvelles actions*
- Ne plus autoriser le remplissage d'eau potable par camion-citerne pour les réservoirs et les piscines du territoire
- Donner des incitatifs aux citoyens pour continuer de diminuer la consommation d'eau

En 2019

- Continuer les actions entreprises en 2018
- Continuer la sensibilisation via différentes plateformes de communication
- Envisager d'autres moyens pour arroser les aménagements paysagers
- En partenariat avec les écoles du territoire, faire des activités éducatives pour les sensibiliser à la consommation responsable
- Mettre sur pied une patrouille bleue
- Envoyer la patrouille bleue se promener dans les quartiers pour sensibiliser les citoyens et les entreprises
- Envoyer la patrouille bleue au camp de jour et organiser des activités en lien avec la consommation responsable d'eau potable
- Faire des suivis avec les données fournies par les compteurs d'eau

En 2020

- Continuer les actions entreprises en 2018 et 2019
- Continuer la sensibilisation via différentes plateformes de communication